

Termes de références pour le recrutement d'un consultant pour le renforcement des capacités des membres du consortium du Projet ECHO HI-TDH-CRBF en matière de réduction de l'impact environnemental dans les projets humanitaires.

REF : DA-OUAG-00840

PREAMBULE

Les présents termes de référence décrivent les activités et les modalités d'exécution essentielles permettant au consultant de mener à bien sa mission de renforcement des capacités des membres du consortium sur la réduction de l'impact environnemental dans les projets humanitaires.

Ils ne sauraient être limitatifs. Il appartient au consultant d'analyser attentivement les termes de référence et de solliciter auprès du Chargé d'appui technique abri toutes les informations complémentaires jugées nécessaires à la bonne compréhension et à la préparation de sa proposition technique et financière.

Le consultant ne pourra invoquer aucune omission ou imprécision pour réclamer une révision à la hausse de ses honoraires concernant des activités conformes aux bonnes pratiques et dont la pertinence se révélerait au cours de la mise en œuvre de la mission. Il assurera la coordination et la conduite de l'ensemble des activités entrant dans le cadre du renforcement des capacités du personnel sur les pratiques écoresponsables et durables dans les interventions humanitaires

ARTICLE 1 : NOM ET ADRESSE DE L'ACHETEUR

HUMANITE & INCLUSION

BP : 541 Ouagadougou 01, Burkina Faso

Tél.1 : +226 25 36 28 73 (Secrétariat)

Adresse : Rue Boar Ganga 13/41, Zone du Bois

ARTICLE 2 : OBJET DU MARCHÉ

1. Contexte

Les crises climatiques et environnementales constituent aujourd'hui une menace majeure pour la survie de l'humanité dans le monde et en particulier au Burkina Faso. Elles perturbent profondément les conditions de vie des populations, affectant la santé, la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau, l'habitat, les moyens de subsistance et la stabilité économique. Bien que leurs effets soient globaux, les conséquences se font particulièrement ressentir au sein des communautés les plus vulnérables notamment celles déjà fragilisées par les conflits, la pauvreté et les déplacements forcés.

Face à cette situation, il devient impératif d'agir collectivement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, préserver la biodiversité, limiter la dégradation des écosystèmes et renforcer les capacités d'adaptation face aux effets du changement climatique.

Une transformation urgente, durable et inclusive s'impose afin de protéger les vies humaines, les moyens de subsistance et garantir les droits des générations présentes et futures.

Les organisations humanitaires, en tant qu'actrices de première ligne auprès des populations affectées, sont directement interpellées par l'ampleur de ces défis. Elles ont la double responsabilité de répondre aux besoins urgents des communautés tout en veillant à ce que leurs interventions n'aggravent pas la dégradation de l'environnement. En effet, certaines activités humanitaires, mal planifiées, peuvent involontairement contribuer à la pollution, à la déforestation, ou à la surconsommation de ressources naturelles déjà limitées. À l'inverse, une approche éco-responsable permet d'améliorer la qualité des interventions, d'en accroître la durabilité et de renforcer la résilience communautaire.

C'est dans cette dynamique qu'Humanité & Inclusion (HI) s'engage à intégrer les considérations environnementales et climatiques dans l'ensemble de ses actions humanitaires.

Ainsi, elle prévoit de recruter un consultant chargé de renforcer les capacités membres du consortium du projet ECHO HI-TDH-CRBF sur la réduction de l'impact environnemental et climatique dans les projets humanitaires. Cette mission vise à doter les équipes, de connaissances, d'outils et de pratiques leur permettant d'intégrer la durabilité environnementale dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des interventions, conformément aux engagements de HI en matière d'action humanitaire responsable et durable.

2. Objectif

Sélectionner un consultant fiable avec une capacité financière pouvant répondre à nos besoins en renforcement des capacités des membres du consortium afin de leur permettre d'intégrer systématiquement la dimension environnementale et climatique dans la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets humanitaires.

Le consultant devra :

- Faire le diagnostic des pratiques environnementales dans la zone d'intervention
- Évaluer le niveau actuel de connaissance et de pratiques environnementales au sein des équipes ;
- Élaborer un module de formation adapté au contexte humanitaire et aux besoins identifiés ;
- Former les membres du consortium sur les outils, approches et bonnes pratiques pour réduire les impacts environnementaux ;
- Concevoir un mécanisme de suivi et d'évaluation environnementale permettant de mesurer, documenter et améliorer en continu la performance environnementale des projets humanitaires de HI.
- Proposer un plan d'action ou une feuille de route pour l'intégration de la durabilité environnementale dans les interventions de l'organisation.

3. Prestations à fournir

Objectifs spécifiques de la mission	Résultats attendus à la fin de la mission
Faire le diagnostic des pratiques environnementales dans la zone d'intervention	Le diagnostic des pratiques environnementales est réalisé et validé.
Évaluer le niveau actuel de connaissance et de pratiques environnementales au sein des équipes ;	Le niveau actuel de connaissance et de pratiques environnementales au sein des équipes est évalué
Élaborer un module de formation adapté au contexte humanitaire et aux besoins identifiés ;	Un module de formation, des attestations pour les participants et des supports pédagogiques sont disponibles.
Former les membres du consortium sur les outils, approches et bonnes pratiques pour réduire les impacts environnementaux ;	Les membres du consortium sont formés sur les outils, les approches et bonnes pratiques pour réduire les impacts environnementaux
Concevoir un mécanisme de suivi et d'évaluation environnementale permettant de mesurer, documenter et améliorer en continu la	Un mécanisme de suivi et d'évaluation environnementale permettant de mesurer, documenter et améliorer en continu la performance

performance environnementale des projets humanitaires de HI.	environnementale des projets humanitaires de HI est conçu.
Proposer un plan d'action ou une feuille de route pour l'intégration de la durabilité environnementale dans les interventions de l'organisation.	Un plan d'action organisationnel pour la réduction de l'impact environnemental est élaboré.

Les livrables attendus	Portée et méthodologie de la mission du consultant
Rapport de diagnostic environnemental interne, identifiant les pratiques actuelles et les principales sources d'impact environnemental dans les projets humanitaires de HI ;	Une revue documentaire des politiques internes et externes liées à l'environnement (politiques humanitaires vertes, normes environnementales, standards Sphère, etc.) ;
Modules, attestations de formation et supports de formation (présentations PowerPoint, fiches pratiques, outils, études de cas) adaptés et aux besoins des membres du consortium ;	Des entretiens et questionnaires auprès des staffs pour identifier les lacunes et besoins de formation ;
Rapport de formation détaillant le déroulement de la session, la participation, les évaluations et les principales recommandations ;	La conception et l'animation d'un atelier de formation (en présentiel ou hybride) ;
Plan d'action organisationnel pour la réduction de l'impact environnemental dans les projets humanitaires ;	Évaluer le niveau actuel de connaissance et de pratiques environnementales au sein des équipes et élaborer un module de formation adapté au contexte humanitaire et aux besoins identifiés.
Mécanisme de suivi et évaluation environnementale incluant des indicateurs, outils et procédures pour mesurer la performance environnementale et suivre la mise en œuvre des actions correctives ;	Former les membres du consortium sur les outils, approches et bonnes pratiques pour réduire les impacts environnementaux.
Rapport final synthétique présentant les résultats, les recommandations et les outils développés.	Proposer un plan d'action ou une feuille de route pour l'intégration de la durabilité environnementale dans les interventions de l'organisation.

ARTICLE 3 : FORME DE LA CONSULTATION

Le présent marché est passé par identification des prestataires de services de consultant.

ÉLIGIBILITE

Le/la consultant(e) devra avoir :

1. Un diplôme universitaire (Master II ou BAC+ 5, minimum) en environnement, développement durable, gestion des catastrophes, ou domaine connexe ;
2. Au moins **5 ans d'expérience professionnelle** dans l'intégration environnementale dans les projets humanitaires ou de développement ;
3. Une **bonne connaissance des standards humanitaires** (Sphère, Core Humanitarian Standard, NEAT+, Nexus environnemental, etc.) afin de garantir ;
 - ✓ Intégration de la durabilité environnementale dans les interventions ;
 - ✓ Que les projets respectent les normes de qualité et de redevabilité humanitaire ;
 - ✓ Le renforcement de la protection des populations et des communautés vulnérables.
4. Des compétences avérées en formation et facilitation participative, avec une maîtrise des approches andragogiques adaptées aux publics adultes ;
5. Une excellente capacité de rédaction et de communication en français (l'anglais est un atout).

La durée et calendrier indicatif :

Étapes	Activités principales	Durée estimée
1. Préparation et cadrage	Revue documentaire, rencontre de cadrage avec l'équipe HI, affinement de la méthodologie et du chronogramme	5 jours
2. Diagnostic environnemental	Collecte et analyse des informations sur les pratiques environnementales existantes, entretiens avec les staffs, analyse des besoins de renforcement de capacités	05 jours
3. Élaboration des outils et supports de formation	Développement du module de formation, fiches pratiques, guides et outils adaptés au contexte HI	05 jours
4. Mise en œuvre de la formation	Animation de sessions de formation (présentielles ou hybrides), appui pratique aux équipes sur les outils et approches	05 jours
5. Conception du mécanisme de suivi et évaluation environnementale	Élaboration des indicateurs, outils de suivi, procédures internes et modalités de mise en œuvre	05 jours
6. Rédaction et validation des rapports	Rédaction du rapport de formation, du plan d'action organisationnel et du rapport final consolidé	05 jours

NB : Le calendrier détaillé sera affiné et validé conjointement entre le consultant et l'équipe de HI lors de la phase de cadrage pour s'adapter aux réalités du terrain.

Respecter la présentation des documents demandé dans l'articles 5.

Format de réponse

Les offres doivent être envoyées uniquement par courrier électronique via l'adresse suivante achats@burkinafaso.hi.org

L'offre doit être constituée comme suit :

- Une offre administrative ;
- Une offre technique ;
- Une offre Financière avec les détails précisés dans l'articles 5.

ARTICLE 4 : CONDITIONS DE L'OFFRE

1/ Durée du contrat : Le contrat aura une durée déterminée

2/ Durée de l'offre : le soumissionnaire s'engage à respecter son engagement toute la durée du contrat.

3/ Monnaie : La monnaie de l'offre sera le FCFA (XOF)

4/ Langue de l'offre : Français

5/ Validité de l'offre à préciser.

ARTICLE 5 : DOSSIERS DE CANDIDATURE

L'offre contiendra :

- ❖ **Une Offre Administrative** : contenant les documents ci-après selon la chronologie
 - Certificat de formation du domaine de l'environnement (**Eliminatoire**) ;
 - Copie certifiée conforme du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) (**Eliminatoire**) ;
 - Copie certifiée de l'attestation de situation fiscale (ASF) (**Eliminatoire**) ;
 - Copie certifiée du numéro d'Identifiant financier unique (IFU) (**Eliminatoire**) ;
 - RIB de l'entreprise (**Obligatoire**) ;
 - Passeport /Carte nationale d'identité du représentant (**Obligatoire**) ;
 - Dans le cas d'un mandat, la procuration officielle entre le représentant légal et le mandataire et la copie de la pièce d'identité ou du passeport du mandataire (**Eliminatoire**) ;
 - Formulaire d'identification fournisseur renseigné, cacheté daté et signé (**Obligatoire**) ;
 - Les conditions générales d'achat cacheté signées et datées (**Obligatoire**)
 - Formulaire sur les bonnes pratiques commerciales cacheté, datées et signées (**Obligatoire**)
 - Formulaire « Déclaration d'intégrité AFD » datées et signées (**Obligatoire**)

- ❖ **Une offre Technique** :

- La présentation du cabinet (équipe consultante) ;
- Une lettre présentant de la compréhension des TDR, la valeur ajoutée du consultant et la disponibilité pour la période indiquée ;
- La méthodologie de travail proposée ;
- Le calendrier indicatif de réalisation de la formation ;
- Les livrables proposés et les outils envisagés pour atteindre les résultats attendus ;
- Un curriculum vitae détaillé du/de la consultant(e) (ou de l'équipe si consultation en binôme), mettant en évidence l'expérience pertinente en environnement, changement climatique et formation des adultes ;
- Expérience professionnelle pertinente et preuves de missions similaires ;

❖ **Offre financière libellé en Fcfa (XOF)**

Le(s) formulaire(s) de devis prestataire détaillant les honoraires et les éventuels coûts logistiques ou administratifs liés à la mission dûment remplis, signés et cachetés, avec toutes les informations requises **(Obligatoires)** :

- Informations sur le fournisseur (*Nom complet de l'entreprise, N° RCCM, N° IFU, Adresse/Situation géographique, N° Téléphone, et Email si disponible*)
- Détails sur les différents produits (*Disponibilité ; Capacité à fournir ; Prix unitaire*)
- Informations complémentaires (*Validité de l'offre/Devis, Délai de livraison après signature du Bon de commande, Mode paiement, Condition de paiement*)
- Validation du Devis (*Nom complet du responsable (représentant), Fonction, N° téléphone, Date, signature et cachet*)

ARTICLE 6 : DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Les dossiers sont à envoyer par courrier électronique à l'adresse achats@burkinafaso.hi.org au plus tard **le 13/03/2026 à 23 H 59mn**,
Les dossiers qui seront reçus après la date limite de réception des offres ne seront pas retenus.

ARTICLE-7 : DEPOUILLEMENT DES OFFRES

ARTICLE 7.1 : OUVERTURE DES OFFRES

Les offres seront ouvertes par un comité de sélection composé de personnels d'Humanité & Inclusion (HI). Lors de cette session, le comité procèdera à l'étude des candidatures et des offres de chacun des soumissionnaires selon des critères de

sélection et un barème prédéfini **Cf : Tableau Page 8**. Le candidat ayant obtenu la meilleure note générale l'emportera.

Seules les offres complètes et respectant la présentation documentaire (Cf : Article 5) seront examinées par le comité.

La session d'ouverture des plis se tiendra dans le bureau d'Humanité & Inclusion (HI) dans un délai fixé par le comité après réception des offres.

ARTICLE 7.2 : NOTIFICATION DES RESULTATS

Seul le soumissionnaire ayant remporté le marché sera contacté par Humanité & Inclusion (HI) pour signer le contrat cadre.

Les autres soumissionnaires recevront une lettre de notification de non attribution de marché par e-mail, au maximum deux semaines après le dépouillement des offres.

1. OUVERTURE, EVALUATION DES OFFRES ET CRITERES DE SELECTION

L'ouverture et l'évaluation des offres ont pour but de vérifier si celles-ci sont complètes et valides.

L'évaluation des offres sera effectuée par un comité d'évaluation composé de représentants d'Humanité et Inclusion.

Le contrat sera attribué à l'offre qui sera à la fois conforme techniquement et administrativement et la plus avantageuse sur le plan économique, si l'on tient compte de la qualité des services offerts et du prix de l'offre.

Les offres seront évaluées selon les critères énumérés ci-dessous :

a. CRITÈRES ADMINISTRATIFS

Critères administratifs	Observations
Offre soumise dans le délai	Eliminatoire
Certificat de formation du domaine de l'environnement	Eliminatoire
Copie certifiée conforme du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM)	Eliminatoire
Copie certifiée de l'attestation de situation fiscale (ASF)	Eliminatoire
Copie certifiée du numéro d'Identifiant financier unique (IFU)	Eliminatoire
RIB du consultant	Obligatoire
Passeport /Carte nationale d'identité du représentant	Obligatoire
Dans le cas d'un mandat, la procuration officielle entre le représentant légal et le mandataire et la copie de la pièce d'identité ou du passeport du mandataire	Obligatoire
Formulaire d'identification fournisseur renseigné, cacheté daté et signé	Obligatoire
Les conditions générales d'achat cacheté signées et datées	Obligatoire
Formulaire sur les bonnes pratiques commerciales cacheté, datées et signées	Obligatoire
Formulaire sur les bonnes pratiques commerciales cacheté, datées et signées	Obligatoire
Formulaire « Déclaration d'intégrité AFD » datées et signées	Obligatoire

b. GRILLE DE SELECTION

Offre Technique (sur 60 Points)	60
La présentation du cabinet (équipe consultante)	05
Une lettre présentant la compréhension des TDR, la valeur ajoutée du consultant et la disponibilité pour la période indiquée	10
La méthodologie de travail proposée	5
Le calendrier indicatif de réalisation de la formation	5
Les livrables proposés et les outils envisagés pour atteindre les résultats attendus	10
Un curriculum vitae détaillé du/de la consultant(e) (ou de l'équipe si consultation en binôme), mettant en évidence l'expérience pertinente en environnement, changement climatique et formation des adultes	5
Expérience similaire (05 Points par Justificatif), minimum 3	15
Condition de paiement	5
- Après livraison5 Point	
- Acompte0 Point	
Offre Technique	60
Offre financière	40
Total évaluation (Note Technique + Note Financière)	100

ARTICLE 8 : AUTRES INFORMATIONS

Les candidats peuvent obtenir les renseignements complémentaires nécessaires à la constitution de leurs offres. Pour obtenir tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent envoyer un mail à l'adresse suivante : achats@burkinafaso.hi.org

Fait à Ouagadougou, le 20/02/2026

Cachet & Signature :

Hamadoum SANGO
Chargé d'appui technique abri/AME



Programme
Sahel-Atlantique
Bureau Kaya
Secteur 04 - Kaya
Tél: 2310212026